

PROGRAMME DE FORMATION : Prévention des Risques liés à l'Activité Physique, Sanitaire et Social (2S)

OBJECTIFS

Cette formation a pour but de permettre au salarié de participer à la mise en œuvre de la prévention des risques liés à l'activité physique en proposant des améliorations techniques, organisationnelles et de maîtrise pour les risques sur lesquels il peut agir.

PUBLIC ET PRE-REQUIS

Maîtrise de la langue d'enseignement :
Français lu, écrit, parlé
Tout public

Périodicité de maintien des compétences : 2 ans
Durée de la formation : 3 jours soit 21 heures
Nombre de personne par session :
2 à 12 personnes

LIEU

Formation en intra-entreprise.

COMPETENCES DEVELOPEES

- Être capable de se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son établissement.
- Être capable d'observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, pour identifier les différentes atteintes à la santé.
- Être capable de participer à la maîtrise du risque dans son établissement et à sa prévention dans le milieu sanitaire et social.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Interaction permanente entre les participants et le formateur ;
- Pédagogie interactive qui permet de porter un regard critique sur son environnement de travail et de proposer des idées d'amélioration ;

- En fonction du contexte de l'entreprise, le formateur peut insister sur un thème plus particulièrement (anatomie, techniques de manutention, ...).
- Prévoir la manœuvre de charges et des matériels utilisés par les stagiaires sur leur poste de travail.

PROGRAMME

Temps d'échange avec les stagiaires

- Accueil ;
- Tour de table ;
- Rappel des objectifs de la formation ;
- Attentes de chaque stagiaire ;
- Informer les stagiaires du déroulement de la formation et de l'évaluation.

1ère Item

- Présentation de la formation-action dans la démarche de prévention de l'entreprise ;
- L'importance des atteintes à la santé liées à l'activité physique professionnelle et les enjeux humains et économiques pour le personnel et l'entreprise ;
- Les différents acteurs de la prévention de l'entreprise ;
- Les risques de son métier ;
- La place de l'activité physique dans l'activité de travail ;
- Le fonctionnement du corps humain et de ses limites.

2ème Item

- Les différentes atteintes de l'appareil locomoteur et leur conséquence sur la santé ;
- Les facteurs de risque d'origine biomécanique, psychosocial et ceux liés à l'environnement physique ;
- Dans sa situation de travail, description de son activité et repérage des situations pouvant nuire à sa santé ;
- Identification des risques potentiels ;
- Les différentes causes d'exposition.

3ème Item

- Retour d'expérience le cas échéant ;

- Recherche de pistes d'amélioration des conditions de travail à partir des causes identifiées, en agissant sur l'ensemble des composantes de sa situation de travail et en prenant en compte les Principes Généraux de la prévention.

4ème Item

- Les aides techniques à la manutention ;
- Les principes de sécurité physique et d'économie d'effort.

5ème Item

- Evaluation du potentiel de la personne soignée ou aidée.
- Les déplacements naturels de la personne.
- Les outils d'aide à la manutention.
- Les principes de sécurité physique et d'économie d'effort appliqués à la manutention de personne

BILAN

- Bilan de fin de formation avec les stagiaires individuellement et collectivement.

DOCUMENTS DÉLIVRES SI RÉUSSITE A L'ÉVALUATION

- Une attestation sera adressée à l'employeur à l'issue positive des évaluations.
- Certificat Acteur PRAP 2S

Responsable pédagogique : Olivier BRIGUET

Suivi : Chaque participant signera par demi-journée une feuille d'émargement, également signé par le formateur.